

CGT, SNU/FSU et UNSA-Itefa Convocation du CTPC du 26 mars

Plusieurs organisations syndicales ont déposé dès le 18 mars au soir, un préavis de grève sans limitation de durée, à effet du 25 mars, afin d'une part de peser auprès du ministre Bertrand et d'autre part pour couvrir toutes les situations.

D'ores et déjà, les organisations syndicales ont décidé de boycotter la réunion convoquée par le ministère sur « la création d'un 3^{ème} concours d'IT » le 25 mars.

Dans de telles conditions la CGT, le SNU/FSU et l'UNSA-Itefa estiment impossible de participer à un comité technique paritaire central le 26 mars 2008 dont le sujet unique consiste en l'examen d'un projet de texte relatif à la création d'une délégation interministérielle à la lutte contre les fraudes, sans que le Ministre ait daigné répondre à la demande des organisations syndicales de le rencontrer sur le sujet de la non titularisation de nos 4 collègues IET.

La non titularisation de nos collègues s'inscrit dans un plan d'ensemble :

- Une RGPP dont les orientations visent à mettre à bas, les administrations de l'Etat. Elles ont été confirmées d'ailleurs par la lettre du 19 mars de F. Fillon adressée aux préfets de régions et de départements, qui acte la disparition des DRTEFP, pour la création d'une direction régionale du travail, de l'emploi et de l'entreprise qui regroupera la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, la direction régionale du commerce extérieur, la délégation régionale au commerce et à l'artisanat, la délégation régionale au tourisme, le service du développement et de l'action économique de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, et la direction régionale de la concurrence et de la consommation et de la répression des fraudes. Cette note entérine aussi la suppression des DDTEFP.
- L'organisation d'un plan de destruction du statut général et des statuts particuliers, avec une mise au pas renforcée de tous les agents, de tous les services (travail, emploi, formation professionnelle).

Les O S appellent à une journée nationale de grève le 3 avril 2008, avec une montée nationale devant le cabinet du ministre Bertrand à partir de 11 Heures ainsi qu'à des actions locales (CTRI, CTP....)

Pour exiger :

- la titularisation de nos 4 collègues IET
- le maintien des DD/DR dans leur configuration actuelle,
- la défense du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers notamment IT, et CT ;
- le respect du caractère généraliste et territorial des sections contre toutes spécialisations induites notamment par le PDMIT ;
- la création d'un service unique d'inspection du travail assis sur un code unique.

Paris, le 26 mars 2008.